

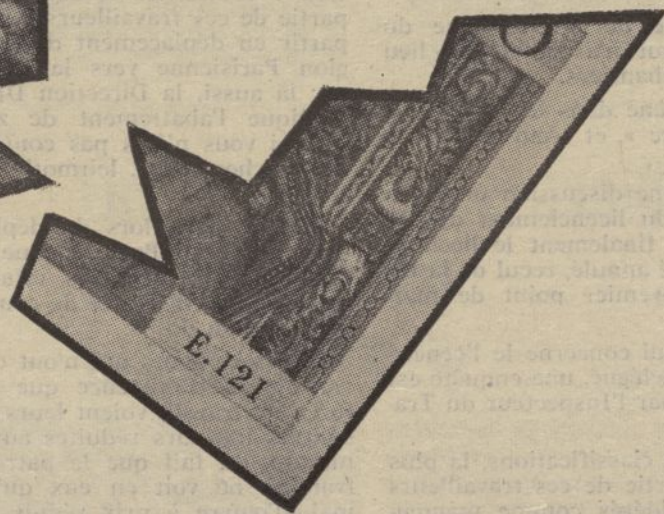
N° 21 — SEPTEMBRE 1969 — 4^{me} ANNEE

50 CENT.

منبر الخدام الجزائري

MENSUEL DE LA C.G.T. POUR LES TRAVAILLEURS ALGERIENS

LA DEVALUATION



LES TRAVAILLEURS IMMIGRÉS DOUBLEMENT FRAPPÉS

Les conditions sociales des travailleurs algériens

Dans une entreprise travaillant pour la S.N.C.F.

Le 7 août a eu lieu une tournée à travers les « Trans-Parc » où ces travailleurs algériens afin de faire un compte rendu de l'entrevue avec la Direction DEHE, l'Inspecteur du Travail, les délégués du personnel et le secrétaire du syndicat des T.P. concernant plusieurs points :

1) Le licenciement de 19 ouvriers algériens travaillant au chantier « Gare du Nord » pour soi-disant refus de faire des heures supplémentaires.

2) Le licenciement d'un délégué du personnel, notre camarade Bounab, prétextant un manque de respect envers son chef d'équipe (??)

3) Le respect des classifications des ouvriers.

4) Le rappel des salaires, applicable au 1er mai 1969.

5) Prime de déplacement actuellement de 12 F (les ouvriers demandent 15 F.)

6) Application de la loi concernant le paiement de la prime de déplacement pour les ouvriers victimes d'accident du travail.

7) Visite de la Médecine du Travail, qui n'a jamais eu lieu dans les chantiers.

8) Hygiène dans les « Wagons Trains-Parc », et sécurité dans le travail.

Après une discussion orageuse au sujet du licenciement des 19 Algériens, finalement le licenciement a été annulé, recul de la Direction, premier point de marqué.

En ce qui concerne le licenciement du délégué, une enquête est en cours par l'Inspecteur du Travail.

Pour les classifications, la plus grande partie de ces travailleurs sont considérés comme manœuvres ou ouvriers spécialisés; mieux encore, à l'embauche, la Direction exige des certificats de poseurs de voies.

Pour la prime de déplacement il faut attendre la décision de la Direction, le 16 août 1969.

Pour la prime de déplacement concernant les ouvriers victimes d'accidents, la Direction est d'accord pour payer, elle ne peut pas faire autrement, c'est la loi.

A propos des accidents du travail, au cours de notre tournée dans les trois « Trains-Parcs » de l'Entreprise DEHE, nous avons enregistré 17 ouvriers victimes

d'accident du travail dans les dernières périodes.

En ce qui concerne le logement, l'Entreprise DEHE a mis à la disposition de ces travailleurs des Wagons Trains-Parcs, ces travailleurs sont logés dans des conditions honteuses en plein XXème siècle; 6 et plus par wagon, lits superposés, sans aucune hygiène, ni confort.

L'été il fait trop chaud, l'hiver, trop froid, les draps et les couvertures sont fournis par les ouvriers; pas d'eau, il faut aller à plus de 50 mètres pour aller la chercher.

Pas de w.c., ces ouvriers sont obligés d'aller dans le bois pour faire leurs besoins. La S.N.C.F. a fait fermer les lieux, l'Entreprise DEHE devant fournir elle-même les w.c.

C'est vraiment un ghetto, et la Direction y voit la possibilité d'entretenir la division, surtout depuis qu'il y a une section syndicale et des délégués du personnel.

Un autre exemple de spéculation : toutes les semaines une partie de ces travailleurs doivent partir en déplacement de la Région Parisienne vers la Province; là aussi, la Direction DEHE applique l'abattement de zone. Et... si vous n'êtes pas contents, partez chez vous... leitmotiv bien connu.

D'autre part, lors du déplacement du Train-Parc, chaque ouvrier doit prendre ses affaires, matériel de cuisine et de couchage, « sac au dos ».

Ces travailleurs qui n'ont d'autre moyen d'existence que leur force de travail, voient leurs ressources toujours réduites au minimum, du fait que le patronat français ne voit en eux qu'une main-d'œuvre à prix réduit permettant le maximum de profit.

C'est ainsi que les salaires payés à ces travailleurs sont : pour l'ouvrier spécialisé 3,95 F, le poseur de voies 4,55 F, le sabotier 4,95 F, terrassier de voie 4,03 francs.

La dévaluation présente va encore accentuer les difficultés de ces travailleurs qui subiront une nouvelle réduction de la valeur de l'argent qu'ils expédient à leur famille.

Cette situation est le résultat de la politique de classe antiouvrière du gouvernement de la 5e République. Ce gouvernement au

service des trusts peut être fier de l'accord franco-algérien pour faire venir une main-d'œuvre sans aucune garantie, avec des promesses fallacieuses.

Mais l'immense majorité des travailleurs algériens comprend maintenant de quel côté se trouve ses amis : la preuve est là, 6 délégués du personnel algériens chez DEHE (3 titulaires et 3 suppléants) 145 syndiqués sur 150 ouvriers.

Voilà pourquoi nous demandons à tous les travailleurs français, à tous les militants, que partout où se trouvent les travailleurs immigrés, de les aider à s'organiser pour défendre leurs revendications particulières en plus des revendications générales.

MOHAMED.

HALTE A LA REPRESSION CONTRE LES TRAVAILLEURS IMMIGRES LA C.G.T. INTERVIENT AU MINISTERE DE L'INTERIEUR

A la suite des lettres de Georges Séguy, secrétaire général de la C.G.T., au Premier ministre et au ministre de l'Intérieur, une délégation conduite par Marcel Caille, secrétaire de la C.G.T., comprenant Pierre Calderrara et Maître Boitel, a été reçue par le directeur de la réglementation au Ministère de l'Intérieur.

Elle a élevé une vigoureuse protestation contre les poursuites judiciaires engagées contre le directeur du journal de la C.G.T. en langue espagnole « UNIDAD ». De plus, elle est intervenue contre les atteintes multiples dont sont victimes pour leurs activités syndicales des travailleurs immigrés : retrait de la nationalité française, expulsions, assignation à résidence, pressions multiples.

Le directeur de la réglementation s'est engagé à revoir l'ensemble des questions soulevées.

Déclaration du Bureau Confédéral

Vingt-cinq années se sont écoulées depuis ces journées d'août 1944 où tout un peuple soulevé, traquait de partout l'occupant nazi, libérait ses villes, reprenait possession des édifices publics, réoccupait les sièges des syndicats d'où les travailleurs avaient été chassés plus de 4 années auparavant par ceux qui devaient se faire les complices des envahisseurs.

Le temps a passé, mais le souvenir de ces journées reste vivace à la mémoire de ceux qui les vécurent, comme reste présent au cœur de la classe ouvrière le souvenir des innombrables militants ouvriers, fidèles à leur patrie parce que fidèles à leur classe, tombés dans le combat.

L'insurrection d'août 1944, c'est la classe ouvrière qui en fut le principal et décisif artisan. Elle était l'aboutissement d'un long, difficile et héroïque combat. C'est par de multiples actions revendicatives marquées par de grandes grèves, comme celle des mineurs en 1941, conjuguées à la lutte armée, aux sabotages, aux manifestations, que devaient mûrir les conditions de la levée en masse du peuple français qui voyait, avec enthousiasme, les hordes fascistes décimées par l'armée soviétique.

À l'heure de la libération, le peuple de France ne peut oublier la participation active de nombreux Algériens qui prirent part à sa libération. D'autres sont tombés sur les barricades.

Dans le maquis de la Savoie, 17 Algériens furent fusillés dans une même journée au cours d'une opération de sabotage.

Et c'est encore la classe ouvrière passant outre aux conseils attentistes qui, par la grève des cheminots, déclenchée dès le 10 août 1944, devait donner le signal de l'insurrection victorieuse, ruinant ainsi les espoirs de ceux qui auraient voulu placer la France sous protectorat étranger.

À Paris et dans les principales villes de France, c'est un peuple libre qui accueillait les armées françaises et alliées.

Alors que le grand patronat collaborait ou composait avec l'occupant, la classe ouvrière s'affirmait comme la seule, en tant que classe, à être porteuse des intérêts nationaux. C'est là un trait commun aux combats d'hier et à ceux d'aujourd'hui.

C'est dans ce combat libérateur que la classe ouvrière retrouvait le chemin de l'unité et reconstituait sa centrale syndicale unique, la C.G.T.

En luttant contre la domination des monopoles cosmopolites et en faveur d'une démocratie progressiste, la classe ouvrière fait encore aujourd'hui œuvre d'intérêt national.

Elle poursuit ainsi le combat de ceux dont nous honorons la mémoire en ce 25ème anniversaire de la Libération.

Paris, le 18 août 1969.

Echos

d'Entreprises et chantiers

● L'entreprise chimique Organo-Synthèse à Gennevilliers (Hauts-de-Seine) emploie de nombreux travailleurs nord-africains. Après une grève de cinq jours, travailleurs français et immigrés ont obtenu le versement d'une prime de 200 F, les cinq jours de grève payés, le maintien et l'élargissement des augmentations individuelles et l'ouverture de discussions sur l'amélioration des conditions de travail.

(Correspondant).

● Aux Laboratoires des Papiers Chimiques à Bagnolet (Seine-Saint-Denis), six travailleurs algériens ont été élus délégués du personnel titulaires et suppléants sur la liste présentée par la C.G.T., lors des dernières élections. La totalité des Algériens de cette entreprise ont fait 24 heures de grève au début du mois de juillet. Depuis, les salaires horaires ont été augmentés de 0,10 F, 48 heures seront payées au titre d'une réduction d'horaire. La journée de grève a été payée à 50 %.

(Correspondant).

● A la suite du succès de l'action du 11 mars dernier, les pontonniers de l'usine de la Providence à Réhon en Meurthe-et-Moselle, ont poursuivi leur lutte pour une meilleure qualification professionnelle. Ils ont obtenu le passage de 60 d'entre eux de la qualification d'OS 2 à celle de P 1 au 1er juillet et de 20 autres au 1er septembre.

(Correspondant).

● Après les augmentations de salaire de 6 à 40 centimes, dont bénéficient plusieurs centaines de sidérurgistes de Neuves-Maisons (Meurthe-et-Moselle), de nouvelles catégories enregistrent de nouveaux succès. ● Hauts fourneaux : 20 à 30 centimes. ● Laminoirs : de 15 à 23 centimes. ● Scories : de 6 à 17 centimes. ● Aciérie Martin : de 8 à 14 centimes pour les machinistes et les pontonniers. C'est le résultat, après le dépôt des cahiers de revendications, de l'organisation de délégations et de nombreux arrêts de travail.

(Correspondant).

● Chez Renault, depuis 1951, où le système d'études de poste fut mis en place, le syndicat C.G.T. n'avait cessé de dénoncer ce mode de rémunération basé sur la place occupée par le travailleur et non sur sa valeur professionnelle. Lors des luttes des travailleurs du Mans en mars dernier, la direction devait enfin d'engager à revoir ce problème. Les nombreuses actions (plus de cinquante arrêts de travail de durées diverses, ces derniers mois à Billancourt, par exemple), rappelaient à la direction ses promesses ! Et les discussions devaient s'engager. Les dispositions arrêtées constituent un nouvel et important acquis pour les travailleurs de chez Renault, après l'accord sur les droits syndicaux.

Les ouvriers étaient classés, jusqu'alors, en 105 taux différents. Il n'en reste que 34. De ce fait, les coefficients les plus bas des non-spécialisés et des OS se trouvent supprimés, favorisant évidemment les travailleurs qui étaient les plus mal payés. Il s'agit là d'une victoire importante remettant en cause les études de poste. Le plus positif réside dans une garantie plus importante des ressources.

(Correspondant).

● Les travailleurs de chez Quilery, entreprise métallurgique du département des Hauts-de-Seine, ont mené une belle bataille. Travailleurs français et immigrés unis ont imposés l'augmentation des salaires de 3,5 % au 1er juillet (avec les 2,5 % du 1er juillet, les 6 % sont atteints) ; l'égalisation de la prime d'enfant pour les travailleurs immigrés par une augmentation de la subvention accordée au comité d'entreprise ; l'ouverture après les congés de cours d'alphabétisation pour les travailleurs immigrés, l'acceptation par la direction de l'augmentation du nombre des travailleurs immigrés pouvant prétendre aux congés supplémentaires ; ainsi que de nombreuses autres revendications intéressant différentes catégories de travailleurs.

Dans cette entreprise, l'action menée par la C.G.T. se poursuit pour obtenir l'égalité des droits dans tous les domaines pour les travailleurs immigrés. La section syndicale C.G.T. insiste notamment sur l'accès aux stages de formation professionnelle et aux cours de préformation.

(Correspondant).

● L'Union Locale C.G.T. d'Albi est intervenue pour faire cesser un scandale sur un chantier du bâtiment (entreprise Marsac). Quatre travailleurs : trois Portugais et un Algérien étaient logés dans une pièce sordide, une table bancal et, pour lits, de vieilles paillasses. De plus, ces travailleurs étaient exclus de diverses primes.

(Correspondant).

● Aux Balances Lutrana, à Bagnolet, la direction prétendait supprimer la prime de vacances qui existait depuis 1947. Le 22 juillet, à 15 heures, tout le personnel cessait le travail. Le 23 juillet, à 9 heures, la prime était rétablie.

● Chez Allinquant à Levallois, la C.G.T. vient de remporter une belle victoire aux élections du comité d'entreprise. Alors qu'aux élections de 1968 la C.G.T. était absente du fait de la répression contre ses militants, les élections de 1969 viennent illustrer les changements intervenus dans cette entreprise depuis les grèves de mai-juin 1968. Les travailleurs français et immigrés ont constitué leur section syndicale C.G.T. durant les grèves.

Depuis, celle-ci n'a cessé de se renforcer et groupe actuellement 60 % du personnel. Impulsant l'action depuis un an, son bilan est riche, notamment pour l'augmentation des salaires de l'ensemble des travailleurs. Du 1er janvier 1968 au 1er avril 1969, le salaire horaire du manoeuvre est passé de 3,62 F à 4,40 F, soit une augmentation de 21,7 %, représentant 156 F chaque mois. L'ouvrier spécialisé, qui touchait 4 F de l'heure, percevait 4,86 F, soit 172 F de plus chaque mois. Le salaire du professionnel est passé de 4,63 à 5,88 F...

Aussi, les élections au comité d'entreprise ont marqué la confiance des travailleurs dans leur organisation. Les cinq candidats titulaires et les cinq candidats suppléants présentés par la C.G.T. furent élus.

(Correspondant).

● Chez Simca - Poissy, la C.G.T. demande une enquête judiciaire sur la régularité des récentes élections de délégués du personnel. Menaces et pressions diverses sur les travailleurs immigrés, distribution d'enveloppes garnies avant le scrutin, distribution incontrôlée de certaines enveloppes du vote par correspondance sont quelques-uns des éléments du dossier que la C.G.T. voudrait voir ouvrir.

(Correspondant).

● Sept travailleurs algériens ont adhéré à la C.G.T. au cours d'une réunion organisée par l'Union Départementale C.G.T. de Meurthe-et-Moselle, à l'intention des travailleurs algériens de l'usine de Micheville à Villerupt.

Lors de la discussion, à laquelle participait le camarade Bartolacci, du Bureau de l'Union Départementale, 30 travailleurs algériens présents ont développé leurs revendications particulières et notamment celles concernant la question de l'embauche ; des avantages prévus par la convention collective de la Sidérurgie en matière de congés

payés, passés en Algérie, souvent remis en cause dans certains services de l'usine Micheville ; ainsi que du logement.

La section syndicale C.G.T. de l'usine de Micheville va charger les délégués du personnel de défendre les revendications des travailleurs algériens devant la direction. Au cours d'une prochaine réunion, une commission de travail sera constituée auprès du conseil syndical, elle comprendra des militants algériens et des militants français.

● L'Union Départementale C.G.T. de la Savoie a organisé, du 24 au 27 juin dernier, un certain nombre de réunions pour les travailleurs algériens, avec la participation du camarade Mohamed Youkana, membre de la Commission Administrative de la C.G.T., et du camarade Rochaix Raymond, secrétaire général de l'U.D.

● A Notre-Dame-de-Briançon, une vingtaine de travailleurs algériens et trois militants français ont participé à une réunion organisée par les entreprises C.I.S.A. et S.E.R.S.

● A Chateau-Feuillet on notait la présence de 60 Algériens et trois militants français.

● Chez Ugine-Kuhlmann à la Bathie, 12 travailleurs immigrés et 2 délégués.

● A la Plombière-Saint-Marcel, chez Ugine-Kuhlmann, 18 Algériens et 1 délégué français.

● A Villard-du-Planay chez Nobel-Bozel, 24 Algériens présents, deux militants français.

● A Saint-Jean-de-Maurienne chez Pechiney, 8 travailleurs algériens.

● A la Bourse du Travail à Chambéry, 25 travailleurs algériens, 3 délégués français et 2 responsables de l'Union Départementale.

● A Saint-Béron chez Ugine-Kuhlmann, 24 Algériens et 8 délégués.

Au cours de ces réunions, plus de 20 adhésions nouvelles ont été enregistrées.

Un millier de travailleurs nord-africains bloqués à Orly

Victimes d'agents de voyage peu scrupuleux, qui — tous les avions à destination de l'Afrique du Nord étant complets — n'ont pas hésité à faire de fausses réservations plutôt que de perdre la vente d'un si grand nombre de billets, un millier de travailleurs originaires d'Afrique du Nord ont attendu, certains pendant trois jours, dans l'enceinte de l'aéroport parisien d'Orly, avant de prendre place dans les avions à destination de l'Algérie ou du Maroc.

Certaines agences ont même vendu des billets Paris-Alger avec escale à Marseille, la commission étant plus importante que sur un billet direct.

C'est ainsi que 300 travailleurs marocains, notamment, ont passé une nuit sur les banquettes de

l'aéroport ou à errer de guichet en guichet.

Ces travailleurs avaient économisé le montant du voyage au prix de lourds sacrifices, légitimement mécontents ils ont voulu faire valoir leur bon droit.

C'est alors que la police est intervenue, non pour recueillir les plaintes contre les auteurs de cet abus de confiance, mais contre les victimes elles-mêmes, « pour les calmer » devait-on déclarer ensuite.

Qu'attendent les pouvoirs publics pour faire respecter les droits élémentaires des travailleurs immigrés et les protéger, comme c'est leur devoir, contre la rapacité des aigrefins qui profitent de toutes les circonstances pour faire de l'argent sur le dos des immigrés.

LES CONSÉQUENCES DE LA DÉVALUATION

La C.G.T. s'adresse au ministre des finances

Après l'annonce de la dévaluation, entreprise par le gouvernement Chaban-Delmas et le Président de la République, Georges Séguy, secrétaire général de la C.G.T., le 8 août 1969, ainsi que le Bureau Confédéral, le 11 août 1969, ont protesté contre ce recours qui frappe les pensionnés, les retraités, tous les salariés. La dévaluation favorise les puissances d'intérêts privés qui recèlent les spéculateurs.

La C.G.T. s'est à nouveau prononcée pour la satisfaction des revendications générales des salariés :

- Augmentation des salaires, pensions et retraites ;
- Rattrapage du pouvoir d'achat ;
- Echelle mobile, etc...

Elle s'élève contre les nouvelles hausses des prix, le blocage des salaires, le chômage qui découleront de cette dévaluation.

Elle mettra tout en œuvre pour que soit garanti le pouvoir d'achat des masses laborieuses et que l'action s'organise face à la période d'austérité dont vont être victimes les salariés.

Le Bureau Confédéral de la C.G.T., le 13 août, faisait parvenir une lettre au Ministre des Finances. Voici le texte de la lettre qui intéresse tous les travailleurs immigrés et frontaliers :

« Monsieur le Ministre,

Le Bureau Confédéral de la C.G.T., réuni le 11 août, confirmant la déclaration faite le 8 août par son Secrétaire général Georges Séguy, a élevé une protestation contre la décision de dévaluer le franc et les conséquences particulièrement néfastes que celle-ci va entraîner pour les travailleurs.

Il a souligné l'urgente nécessité d'une négociation en vue de rétablir le pouvoir d'achat des salaires, retraites et pensions et de le préserver des conséquences de la hausse des prix par un système d'échelle mobile.

Mais il est une catégorie de travailleurs doublement victime des mesures prises par le Président de la République et le gouvernement : c'est celle des travailleurs immigrés.

Le Premier Ministre a indiqué dans son discours du 26 juin à l'Assemblée Nationale qu'il « aurait garde d'oublier ces travailleurs étrangers qui assument dans notre économie les travaux les plus pénibles et dont les conditions d'accueil et de vie doivent être améliorées.

Or, pour la quasi-totalité des

immigrés et des frontaliers, la dévaluation se traduit brutalement dans l'immédiat par une perte de 12 % environ sur les salaires qu'ils envoient à leurs familles restées dans leur pays d'origine, de même que sur les prestations sociales (pensions, retraites, soins médicaux, etc.) pour ceux d'entre eux qui ont travaillé en France et ont regagné leur pays.

Ainsi donc, les travailleurs immigrés, déjà victimes de nombreuses discriminations, non seulement subiront les conséquences de la dévaluation qui frappent l'ensemble des salariés mais risquent encore d'être doublement pénalisés.

C'est pourquoi le Bureau Confédéral de la C.G.T., réuni le 13 août, estime que des mesures particulières doivent être prises d'urgence pour remédier à cette situation douloureuse dans laquelle se trouvent les travailleurs immigrés et frontaliers ainsi que leurs familles.

Il réclame notamment que soit fixé un taux préférentiel pour le transfert des fonds opéré par les travailleurs immigrés.

Cette mesure est équitable. Elle est également possible. Qu'il nous suffise de rappeler qu'elle avait été appliquée à la Libération,

عواقب تنقيص قيمة الفرنك السبي، جبي، تن، تتقدم إلى وزير المالية

بعد إعلان تنقيص قيمة الفرنك الذي قامت به حكومة شابان ديلما ورئيس الجمهورية، أعلن جورج سيجي، الأمين العام للشي، جبي، تن، يوم 8 أوت 1969، وحشد المكتب الفيدرالي يوم 11 أوت 1969 ضد هذا القرار الذي يضر بالمعاشين والمتقاعدين وكل المستفيدين من تنقيص قيمة الفرنك يساعد أصحاب المصالح الخاصة من كبار المصارفين والمصارفيين.

قد دأبت السبي، جبي، تن من جديد عن تنقيص المطالب العامة للمستفيدين :
— زيادة الأجور والمخ والتقاعد
— زيادة بقدر زيادة علاء المعيشة
— تحريك الأجور يرضى الأثمان
وهي تنهج ضد زيادة الأسعار، وتوقيف الأجور والبطالة التي تنتج عن تنقيص قيمة الفرنك.

وستعمل كل شيء لضمان القدرة الشرائية للمعاشين والعائلة ولتنظيم العمل من جديد فتيء التشفيف التي سيكون المستفيدين من تنقيص قيمة الفرنك.

لقد أصدرنا إلى سادة التي تم كل العمال المهاجرين :
السيد الوزير،
إن المكتب الفيدرالي للسبي، جبي، تن، المجمع يوم 11 أوت يؤكد نصيحتي سكرتيري العام جورج سيجي يوم 8 أوت، وقد بعثت احتجاجاً ضد قرار تنقيص قيمة الفرنك والعواقب الضارة التي تنتج عنه للعمال.

وقد دأبت السبي، جبي، تن من جديد عن تنقيص المطالب العامة للمستفيدين :
— زيادة الأجور والمخ والتقاعد
— زيادة بقدر زيادة علاء المعيشة
— تحريك الأجور يرضى الأثمان
وهي تنهج ضد زيادة الأسعار، وتوقيف الأجور والبطالة التي تنتج عن تنقيص قيمة الفرنك.

وستعمل كل شيء لضمان القدرة الشرائية للمعاشين والعائلة ولتنظيم العمل من جديد فتيء التشفيف التي سيكون المستفيدين من تنقيص قيمة الفرنك.

لقد أصدرنا إلى سادة التي تم كل العمال المهاجرين :
السيد الوزير،
إن المكتب الفيدرالي للسبي، جبي، تن، المجمع يوم 11 أوت يؤكد نصيحتي سكرتيري العام جورج سيجي يوم 8 أوت، وقد بعثت احتجاجاً ضد قرار تنقيص قيمة الفرنك والعواقب الضارة التي تنتج عنه للعمال.

وقد دأبت السبي، جبي، تن من جديد عن تنقيص المطالب العامة للمستفيدين :
— زيادة الأجور والمخ والتقاعد
— زيادة بقدر زيادة علاء المعيشة
— تحريك الأجور يرضى الأثمان
وهي تنهج ضد زيادة الأسعار، وتوقيف الأجور والبطالة التي تنتج عن تنقيص قيمة الفرنك.

وستعمل كل شيء لضمان القدرة الشرائية للمعاشين والعائلة ولتنظيم العمل من جديد فتيء التشفيف التي سيكون المستفيدين من تنقيص قيمة الفرنك.

لقد أصدرنا إلى سادة التي تم كل العمال المهاجرين :
السيد الوزير،
إن المكتب الفيدرالي للسبي، جبي، تن، المجمع يوم 11 أوت يؤكد نصيحتي سكرتيري العام جورج سيجي يوم 8 أوت، وقد بعثت احتجاجاً ضد قرار تنقيص قيمة الفرنك والعواقب الضارة التي تنتج عنه للعمال.

à la suite de l'accord de main-d'œuvre franco-italien conclu par le Ministre du Travail Ambroise Croizat.

Le gouvernement a su trouver les moyens pour subventionner les produits agricoles du Marché Commun dans notre pays, pourquoi n'en trouverait-il pas pour améliorer la situation particulièrement pénible de ces travailleurs ?

En tout état de cause, les conséquences de la dévaluation ne doivent pas affecter les allocations familiales versées pour les enfants demeurant dans le pays d'origine, lesquelles subissent déjà des abattements inadmissibles.

En espérant qu'une suite favo-

nable sera donnée à notre demande, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de notre considération distinguée.

ORGANISER LA RIPOSTE

Sans attendre le retour des vacances de tous les travailleurs, il importe que commence, partout où cela est possible, une campagne de protestation parmi les travailleurs immigrés ; signature de pétitions à adresser au Ministre des Finances en s'inspirant de la lettre ci-dessous, délégations auprès des Consuls, etc...

Cette campagne se situe naturellement dans la bataille générale qui concerne l'ensemble des travailleurs.

DU SCANDALE DES FOYERS...

...A L'AFFAIRE

BOUBACAR BATHILY

Des centaines de milliers de travailleurs immigrés sont hébergés dans des conditions inhumaines et scandaleuses. Pour eux, le toit se résume au taudis, bidonvilles, baraquements, usines désaffectées, caves et foyers insalubres.

Ces travailleurs, entassés dans des locaux exigus, délabrés, sont contraints de « vivre » dans une promiscuité désobligeante, comme dans les foyers d'Ivry et de Saint-Denis, dans la région parisienne, pour ne citer que ces deux exemples.

Des usines désaffectées sont pompeusement baptisées « Foyer d'accueil ou d'hébergement », ces dortoirs sont généralement dépourvus du strict minimum d'installations sanitaires. Au foyer d'Ivry, il n'y a que 5 W.C. et 2 robinets d'eau potable pour 550 occupants, les draps ne sont changés que tous les 40 jours, les couvertures jamais lavées, pas d'eau chaude, aucune douche...

Construits par les patrons avec l'aide de l'Etat, ou exploités par des sociétés immobilières, ces foyers constituent également « un instrument de contrôle », de « mise en condition ». Le patronat choisit la direction et le personnel de surveillance des foyers, il tend à créer parmi les travailleurs un esprit de soumission qui aggravera encore les conditions de leur exploitation dans les entreprises.

Les conditions pénibles, parfois insupportables, que sont contraints de supporter les « locataires » sont encore alourdies par la pratique généralisée des atteintes aux libertés individuelles et collectives des travailleurs par l'application de règlements intérieurs.

LES MARCHANDS DE SOMMEIL

Les gérants des foyers sont de véritables marchands de sommeil. Leur unique souci est d'amasser des sommes incroyables. Ils organisent même un trafic sans nom, par exemple aux foyers des Ponceaux à Aubervilliers, dans la Seine-Saint-Denis, une pièce où sont entassées huit personnes est louée entre 320 et 400 francs par mois.

Surexploités dans les entreprises, sources de profits considérables pour le patronat, escroqués dans les « foyers » où ils sont parqués bien souvent comme du bétail, les immigrés, et particulièrement les Africains et les Nord-Africains, sont l'objet d'ignobles campagnes racistes.

CONTRE LE DROIT ET LA JUSTICE

Plus enclin à développer la répression contre les travailleurs immigrés en lutte pour leurs revendications, que faire rendre gorge aux marchands de soupes et de sommeil et de poursuivre les groupuscules fascistes qui déversent sans vergogne la haine raciale, le pouvoir, par son attitude, porte une très lourde responsabilité dans les conditions d'hébergement des travailleurs immigrés en France.

Le gouvernement et le patronat sont les seuls responsables d'une telle plaie qui est la honte d'une société qu'au XXe siècle se proclame civilisée.

Avec juste raison, les travailleurs immigrés, avec les organisations de la C.G.T., les élus ouvriers, les associations démocratiques prennent en mains leurs problèmes et luttent pour l'amélioration de leurs conditions de logement.

BOUBACAR BATHILY EST SORTI DE PRISON

Après plusieurs demandes d'améliorations de leurs conditions d'hébergement auprès du gérant du foyer, demandes restées, comme d'habitude, insatisfaites, les travailleurs africains de Saint-Denis ont entrepris une action. Ils ont décidé de bloquer le paiement des loyers.

Ils entendaient ainsi protester contre la hausse des prix de location et exiger des améliorations de leurs conditions d'existence.

Le gérant du foyer, avec l'aide des services de la Préfecture de police, a entrepris de briser l'action revendicative engagée. Des sanctions administratives sont prises contre les travailleurs africains qui se sont faits les porte-parole de leurs camarades.

Alors que rien ne justifiait l'intervention de la police, dans un conflit du ressort juridique et syndical, sans même permettre aux intéressés de présenter leur défense et d'être entendus, le Ministre de l'Intérieur s'appuyant sur l'ordonnance du 22 novembre 1945, a expulsé deux travailleurs maliens.

Le premier, BOUBACAR TRACE, est arrêté sur le lieu de son travail, comme un vulgaire malfaiteur, et conduit à l'aéroport et mis dans un avion en partance pour le Mali.

Le second, GANDEGA KOLY, est arrêté à la sortie de l'hôpital où il était en traitement et expulsé.

Un troisième, BOUBACAR BATHILY, français d'origine africaine, travaillant à la Régie des usines Renault à Billancourt, est arrêté,

déféré devant un juge d'instruction qui l'inculpe « de menaces de mort » envers le gérant. Il y a de quoi rêver.

Entre temps, la Régie Renault signifie son licenciement à ce travailleur incarcéré à la prison de Fresnes.

Mais les travailleurs de chez Renault, les organisations de la C.G.T., les organisations démocratiques, la population, la municipalité ouvrière de Saint-Denis ne l'entendent pas de la même oreille.

Animés par de profonds sentiments d'amitié et de solidarité, ils ont une tout autre conception de la justice et de l'accueil que le pouvoir. Ils entendent tout mettre en œuvre pour faire annuler les expulsions et faire sortir BOUBACAR BATHILY de prison.

L'INTERVENTION DE LA C.G.T.

Le syndicat C.G.T. des Usines Renault entreprend une campagne d'information et de protestation, des milliers de signatures sont recueillies dans l'entreprise et adressées aux pouvoirs publics.

Au nom du Bureau confédéral, Marcel Caille, secrétaire confédéral, conduisant une délégation au Ministère de l'Intérieur, a protesté contre les mesures arbitraires et est intervenu auprès du représentant du Ministre pour que les mesures administratives prises contre les travailleurs africains soient annulées, pour que cesse le scandale des foyers et que des mesures soient prises pour améliorer les conditions de logement des travailleurs immigrés.

La délégation de la C.G.T. a insisté sur la nécessité d'abroger l'ordonnance du 22 novembre 1945 et qu'ensuite les travailleurs puis-

sent bénéficier des droits reconnus aux citoyens français et non vivre sous le régime d'exception qui leur est réservé, qu'ils puissent se défendre et choisir un avocat.

LA LUTTE A PAYE

Devant la vigueur de l'action des travailleurs, des organisations de la C.G.T., des organisations démocratiques, de la Municipalité ouvrière de Saint-Denis, de l'énergique intervention du député communiste de la circonscription, le gouvernement a dû reculer.

BOUBACAR BATHILY est sorti de prison et a réintégré son emploi à l'usine. De plus, la direction Renault s'est engagée d'examiner la question de l'hébergement des travailleurs immigrés qu'elle emploie, dès le mois de septembre.

Le Ministre de l'Intérieur a informé la C.G.T. que le mémoire qu'elle lui a remis concernant un foyer d'Ivry, fait l'objet d'un examen attentif et que les injonctions ont été adressées au gérant en vue de l'inviter à renoncer à l'augmentation des loyers et à entreprendre une série de mesures tendant à remédier aux conditions d'hygiène.

C'est là un premier succès.

L'action va se poursuivre pour que les revendications des travailleurs immigrés soient satisfaites, sur la base de l'égalité des droits comme le demande la C.G.T.

S'ORGANISER POUR AMELIORER LES CONDITIONS D'HEBERGEMENT

Il importe que les travailleurs immigrés eux-mêmes prennent la défense de leurs conditions d'hébergement, en liaison avec l'organisation de la C.G.T. locale ou d'entreprise et en reprenant les revendications contenues dans la Charte revendicative.



Conditions intérieures du « Foyer » d'Ivry « logeant » 500 personnes !

8 septembre : Journée internationale de l'alphabétisation

Le 8 septembre a été proclamé par l'U.N.E.S.C.O. « Journée Internationale de l'Alphabétisation ».

A cette occasion, la Fédération Syndicale Mondiale a lancé un important appel à l'action pour la liquidation de cette plaie du XX^{me} siècle qu'est l'analphabétisme.

Comme la F.S.M., la C.G.T. réclame notamment :

- l'inclusion dans les conventions collectives des clauses engageant les employeurs à assurer l'alphabétisation fonctionnelle des travailleurs immigrés de leurs entreprises ;

- des congés payés et des temps libres pour les immigrés et les moniteurs d'alphabétisation sans perte de salaire, ainsi que des locaux convenables ;

C'est donc un problème qui les concerne tout particulièrement quand on sait toutes les conséquences dramatiques pour ceux qui sont victimes de cette situation.

C'est pourquoi le 8 septembre devra être marqué par la volonté des travailleurs immigrés et des organisations de la C.G.T. de voir le gouvernement et le patronat prendre les mesures qui s'imposent.

C'est une question de justice et d'humanité, car les immigrés doivent être considérés comme des hommes et non comme des machines à produire des super-bénéfices.

La C.G.T. suggère que le 8 septembre, dans les entreprises et chantiers où se trouvent des immigrés, s'organise une campagne pour la satisfaction des revendications



Un cours d'alphabétisation organisé par la C.G.T. pour les travailleurs algériens.

- la participation des centrales syndicales représentatives aux comités nationaux d'alphabétisation dont l'U.N.E.S.C.O. recommande la mise en place dans chaque pays ;

- l'augmentation du montant des budgets d'alphabétisation fonctionnelle et de scolarisation des enfants par la réduction des budgets militaires ;

- l'organisation de stages pour la formation de moniteurs d'alphabétisation.

La C.G.T. réclame en outre, l'octroi de subventions par le Fonds d'Action Sociale, au même titre que d'autres associations privées et confessionnelles, à seule fin de développer les cours-pilotes d'alphabétisation.

Il y a en France un million d'immigrés analphabètes sur les deux millions de travailleurs.

ci-dessus rappelés.

Il s'agit, notamment :

- d'intervenir auprès des directions d'entreprises sous des formes diverses : dépôt des revendications sur l'alphabétisation, pétitions, délégations, etc... ;

- d'organiser des délégations auprès des chambres patronales, des pouvoirs publics (Mairies, Préfectures), des députés, etc...

La C.G.T., de son côté, intervient notamment auprès du gouvernement, du Conseil National du Patronat Français, du Fonds d'Action Sociale pour que satisfaction soit accordée aux légitimes revendications.

Ces interventions auront d'autant plus d'efficacité qu'elles seront appuyées par l'action des travailleurs immigrés que sont les premiers intéressés.

37^e congrès confédéral de la C.G.T.

Tribune de discussion

Du 16 au 21 novembre aura lieu, à Vitry-sur-Seine (Val-de-Marne), le 37^{me} Congrès Confédéral de la C.G.T.

Plus de 1.000 délégués y participeront, venant de toutes les régions de France, de toutes les professions et de toutes les catégories sociales : jeunes, femmes, immigrés, techniciens, cadres et ingénieurs.

Le Congrès, qui est la plus haute instance de la C.G.T., aura à faire le point sur l'activité des deux années qui se sont écoulées, depuis le 36^{me} Congrès, mais il aura aussi à tracer l'orientation et les perspectives d'action pour les deux années à venir.

Un projet de document d'orientation et de modification des statuts de la C.G.T. sont soumis à la discussion de tous les syndiqués.

Les travailleurs immigrés sont particulièrement intéressés par ces problèmes qui les concernent, comme l'ensemble des travailleurs. Ils ont de plus des revendications particulières à faire valoir.

C'est pourquoi tous les lecteurs des journaux en langue maternelle, syndiqués à la C.G.T., pourront donner leur avis, faire part de leurs suggestions, de leurs propositions, sur toutes les questions qui concernent les travailleurs et, bien sûr, celles qui intéressent les immigrés et leurs familles.

C'est pourquoi nous ouvrons une « TRIBUNE DE DISCUSSION » dans le prochain numéro du journal.

Nous invitons tous les syndiqués à nous écrire sur le sujet qui les tient à cœur.

La solidarité financière autour de « La Tribune »

« LA TRIBUNE » répond aux préoccupations des salariés de nationalité algérienne, il informe les travailleurs sur leurs droits. « LA TRIBUNE » contribue efficacement à cerner toutes les discriminations, les injustices, les atteintes aux libertés syndicales et individuelles, pour mieux aider les travailleurs immigrés dans leurs luttes revendicatives.

La C.G.T. fait un effort particulier pour la parution régulière du journal et pour son financement.

L'augmentation des prix du tirage (papier, encre, frais d'imprimerie, etc...) le nombre toujours croissant des chiffres de diffusion, les poursuites judi-

ciaires et les discriminations dont est l'objet « UNIDAD », journal en langue espagnol, déséquilibrent notre budget.

La C.G.T. a décidé d'engager une campagne de solidarité financière pour le soutien aux journaux en langue maternelle. Les lecteurs de « LA TRIBUNE » auront à cœur de contribuer à la parution de leur journal, par l'organisation de collectes auprès des camarades de travail, par des dons financiers individuels, etc..., qui seront des mieux accueillis.

Nous en remercions à l'avance les lecteurs.

Adressez vos versements au Compte Chèque de la C.G.T., Paris 62-84, avec la motion : « Pour le journal « LA TRIBUNE »

Mettre les racistes hors d'état de nuire

«Le ventre est encore fécond,
d'où est sortie la bête immonde»

Bertolt BRECHT

Pour la septième fois en deux mois, des individus se réclamant du nazisme hitlérien, détériorent, en les incendiant, des bâtiments abritant des travailleurs originaires d'Afrique du Nord. Chaque fois, sur les lieux de leurs agissements, on retrouve un tract, des tracts : « C'est encore nous. Retournez dans votre pays, sales Arabes pourris. Heil Hitler ». « Mort aux Arabes, les Juifs au four. Hitler avait raison ».

Pendant combien de temps encore de tels agissements vont se poursuivre ? Combien faudra-t-il d'agressions fascistes de la sorte, faudra-t-il des victimes pour mettre hors d'état de nuire cette bande de racistes criminels ? La réaction des forces

de police est plus rapide lorsqu'il s'agit de travailleurs lutant pour leur dignité et pour la satisfaction de leurs revendications et particulièrement concernant les immigrés.

Il est urgent, comme le réclame la C.G.T. dans la Charte revendicative de la Conférence Nationale pour la défense et l'organisation des travailleurs immigrés d'interdire et de sanctionner sévèrement les menées racistes et xénophobes, de poursuivre et d'interdire les publications se livrant aux campagnes d'excitation à la haine et aux violences racistes, de dissoudre les groupements fascistes se livrant à de telles manifestations.

L'homme sur la lune

Message adressé par le Bureau de la C.G.T.

aux trois astronautes :
N. Armstrong, E. Aldrin
et M. Collins :

« Le Bureau Confédéral de la C.G.T. salue l'exploit accompli par Neil Armstrong, Edwin Aldrin et Michael Collins.

Il vous exprime son admiration pour le succès d'APOLLO 11 et vous prie de la transmettre aux savants, ingénieurs, techniciens et ouvriers américains qui ont permis les premiers pas de l'homme sur la lune.

Ce succès, qui témoigne du chemin parcouru par la science universelle, confirme que des possibilités immenses sont offertes à l'homme par le progrès scientifique au service de la connaissance du monde et en vue de ses applications pacifiques et humanitaires. »

Paris, le 24 juillet 1969.

Vietnam

LE GOUVERNEMENT
REVOLUTIONNAIRE
PROVISOIRE DU SUD
REMERCE LA C.G.T.

Benoît Frachon, Président de la C.G.T. a reçu un télégramme de Huynh Tan Phat, Président du Gouvernement Révolutionnaire Provisoire de la République du Sud Viet-Nam.

Dans ce texte, Huynh Tan Phat accuse réception du message de félicitation que la C.G.T. avait adressé au Gouvernement Provisoire Révolutionnaire du Sud Viet-Nam lors de sa constitution. Il fait part au Président de la C.G.T. de l'émotion de la population et de son gouvernement au reçu du message qui les assurait également de la poursuite et du développement des activités de soutien à la juste lutte de la population sud-Vietnamienne, jusqu'à sa victoire totale.

« Nous y voyons, dit le télégramme du Président du gouvernement révolutionnaire, une source d'encouragement et un soutien extrêmement précieux des travailleurs de France. »

Et Huynh Tan Phat conclut : « Au nom de la population et du Gouvernement Révolutionnaire Provisoire, nous vous adressons et, par votre intermédiaire, à la Confédération Générale du Travail et à tous les travailleurs de France, notre profonde et sincère reconnaissance. »

Une délégation de la Confédération Internationale des Syndicats Arabes en France à l'invitation de la C.G.T.

La présence de Georges Séguy, secrétaire général de la C.G.T., et de René Duhamel, secrétaire confédéral, au Congrès de la Confédération Internationale des Syndicats Arabes, qui s'est tenu au Caire ce printemps dernier, a donné lieu à d'abondants commentaires dans la presse.

Au cours du Congrès du Caire, la délégation de la C.G.T. a exprimé ses sentiments de solidarité à l'égard de la lutte engagée par la C.I.S.A. Des entretiens ont eu lieu entre la délégation du Bureau Confédéral et la direction de la C.I.S.A. Ces entretiens, outre leur caractère plus général, ont tout naturellement porté sur le thème : « Comment développer la solidarité active entre les deux centrales et les travailleurs des pays arabes et de France ». C'est

dans cet esprit que les deux délégations ont convenu qu'une délégation de la C.I.S.A. ferait une visite en France sur l'invitation de la C.G.T.

Cette délégation séjournera en France du 15 au 21 septembre prochain. Elle a pour objet d'éclairer les travailleurs sur les problèmes si complexes du Moyen-Orient et l'action des syndicats arabes.

A l'arrivée de la délégation, le Bureau confédéral tiendra une conférence de presse avec les représentants de la C.I.S.A. Au cours de son séjour, la délégation participera à des assemblées de travailleurs dans les grandes concentrations ouvrières. Sans nul doute les travailleurs algériens, marocains, tunisiens auront à cœur d'y participer massivement avec leurs camarades français et immigrés de toutes nationalités.

وفد من الاتحاد الدولي للنقابات
العربية في زيارة الى فرنسا
بدعوة من السبي، جي، تبي

ان حضور جورج سبيقي السبيقي العام للسبي
جي، تبي، وروني ديها ميل السبيقي العام للسبي
لي، مؤتمري الاتحاد الدولي للنقابات العربية الذي
انعقد بالقاهرة في الرابع من ايار 1969 قد اثار عبقاً
تحتية في الصحافة.

وخلال مؤتمري القاهرة عبي وفد السبي، جي،
تبي تضامنه نحو الكفاح الذي يخوضه الاتحاد الدولي
للنقابات العربية. وقد جرت محادثات بين وفد
المكتب الكونفيدريالي وقيادة الاتحاد. وهذه المحاد
شأت الى جانب طابعها العام قد تناولت بالطبع
موضوع : « كيفية تطوير التضامن الفعال بين
المنظمين النقابيين والعمال العرب والفرنسيين »
وبهذه الروح اتفق الوفدان على زيارة وفد من
الاتحاد الدولي للنقابات العربية الى فرنسا بدعو
ة من السبي، جي، تبي.

وسيمكث هذا الوفد في فرنسا من 15 الى 21
سبتمبر القادم. وسيكون موضوعها تنوير العمال حول
مشاكل الشرق الاوسط، المعقدة ونشاط النقابات
العربية.

وحين وصول الوفد، سيعقد المكتب الكو
نفيدريالي الى مؤتمري صحافيين ممثلين الاتحاد الدولي
للنقابات العربية. وخلال بقائه هناك سيشترك الوفد
في اجتماعات عمالية في مختلف المراكز العمالية
ولا شك ان العمال الجزائريين والمغاربيين والتونسيين
سيهتمون كثيراً بالمساهمة جماعية الى جانب رفقا
هم الفرنسيين والمهاجرين من كل الجنسيات

... nouvelles d'Algérie ... من العالم ... et du Monde ... من الجزائر

● CONSTRUCTION D'UNE RAFFINERIE DE PETROLE A ARZEW D'UNE CAPACITE DE 2,5 TONNES PAR AN

Durant la construction, les effectifs algériens sur le chantier (Ingénieurs, techniciens et ouvriers) atteindront jusqu'à 1.000 personnes.

La Raffinerie traitera 2,5 millions de tonnes par an de pétrole brut algérien tel celui d'Hassi-Messaoud — le mélange d'Arzew — qui sont acheminées à Arzew par oléoduc SONATRACH ; et 160.000 à 200.000 tonnes de résidu de pétrole, importées pour la production de bitumes routiers et oxydés.

La Raffinerie dispose d'une grande capacité de stockage, 70 jours de production, soit plus de 4 mois de consommation algérienne.

Cette production de la Raffinerie d'Arzew alimentera toutes les régions de l'Ouest algérien, permettant ainsi d'éliminer les coûts de transports par cabotage dus à l'acheminement des produits provenant actuellement de la Raffinerie d'El-Harrach.

● PROGRAMME SPECIAL DE GAZ NATUREL A MEDEA

Dans le cadre du plan de développement, l'opération de raccordement du gazoduc passant à BOUMEDFAA à destination de Médéa, vient d'être achevée.

Cette opération, qui a groupé des techniciens et des ouvriers à tous niveaux, a été couronnée de succès. Donc, Médéa et ses environs seront alimentés prochainement en gaz naturel, richesse du pays.

Un livre qu'il faut lire et faire lire

Il vient d'être mis en vente au public un livre d'Henri Krasucki, intitulé « LES SYNDICATS ET LUTTE DE CLASSE », qui nous donne une idée des problèmes d'aujourd'hui. Ce livre analyse profondément les événements de mai-juin (1968), il explique clairement qui furent les responsables d'une crise qui a paralysé toute l'économie nationale, il explique aussi la justesse du mouvement revendicatif et comment certains éléments prétendaient le dévier de sa juste orientation.

Vous pouvez vous procurer ce livre auprès des directions syndicales C.G.T., des diffuseurs de la « Vie Ouvrière », ou encore au 33, rue Bouret, Paris 19^{me}, C.C.P. 21.070.18 Paris. Pour les grosses commandes, un volume : 2 F.

● A ANNABA (ex-BONE) : EXPORTATION DE 15.245 TONNES DE MINERAI DE FER

Le Minéralier « KUJAWI », battant pavillon polonais, a quitté samedi dernier le port de ANNABA avec, à son bord, 15.245 tonnes de minerai de fer qu'il doit débarquer dans le port de Pologne.

● DJEMILA : ECLAIRAGE

La réalisation du projet d'électrification du centre, prévu au programme triennal, viendra compléter le réseau déjà installé par l'E.G.A. dans les bâtiments administratifs. Grâce à l'éclairage public des rues, DJEMILA commence déjà à organiser des soirées artistiques et folkloriques.

Récemment, la direction de « l'Hôtel Restaurant » a organisé avec la participation d'une troupe de Constantine, une soirée artistique sur la place publique préalablement éclairée et aménagée.

● SETIF : PLUSIEURS HECTARES DE RECOLTES RAVAGES PAR LES INCENDIES

Durant cette période de canicule, les incendies dus à plusieurs causes, éclatent chaque jour et deviennent de plus en plus catastrophiques.

Ces derniers jours, au domaine Mensouri Khier, où 5 incendies eurent lieu en 15 jours, près de 80 hectares ont été la proie des flammes.

D'après les premiers éléments de l'enquête, il semblait que ces derniers foyers d'incendie ont été provoqués par le jet de mégots de cigarettes.

● VAGUE DE CHALEUR DANS LE CONSTANTINOIS

La vague de chaleur a sévi sur le Constantinois. La température a monté en flèche, elle a atteint 41 degrés à Constantine.

Cette étouffante chaleur a provoqué une série d'incendies de forêt et de récoltes à travers le Constantinois.

On signale des incendies de forêt à Skikda, Azzaba et dans la région d'Annaba.

● COOPERATION ALGERO-JAPONAISE

La première livraison de Fonte algérienne pour le Japon, Annaba (ex-Bône) le 21 août. Deux mois après l'inauguration officielle du complexe sidérurgique d'El-Hadjar, la Société Nationale de Sidérurgie (S.N.S.) a exporté, pour la première fois, 15.000 tonnes de fonte qui seront acheminées sur le Japon.

En pleine activité, la production de l'usine d'Annaba sera de 350.000 tonnes de fonte par an. En effet, la construction de l'aciérie — avec l'aide financière et technique soviétique — permettra de traiter sur place la fonte d'Annaba.

● 614 TONNES DE VIN EXPORTEES VERS LA FRANCE

Le pinardier « Saint-Marcet » bat-

tant pavillon français, a quitté le port de Annaba à destination de Quimper, avec un chargement de 614 tonnes de vin provenant des vignobles de Annaba.

● MOISSON : LA CAMPAGNE S'ANNONCE SATISFAISANTE DANS LA VALLEE DE LA SOUMMAN

Les responsables de l'Agriculture sont satisfaits depuis le début de la campagne des moissons.

De Bedjaia (secteur socialiste) pour une surface de 657 hectares de blé dur, 115 de blé tendre, 260 d'orge et 11 d'avoine, le bilan de la récolte jusqu'au 7 août a été le suivant :

54.050 quintaux de blé dur, 1.600 quintaux de blé tendre, 1.725 quintaux d'orge, 1.140 quintaux d'avoine.

D'Akbou, la campagne qui a pris fin depuis quelques jours, s'est déroulée dans de très bonnes conditions et a donné une récolte appré-

ciable tant par sa qualité que par sa quantité.

La récolte d'orge a été supérieure à celle de l'année dernière.

Secteur socialiste ; surface moissonnée : 270 hectares de blé dur, 150 hectares d'orge.

La récolte a atteint 690 quintaux de blé dur et 990 quintaux d'orge.

A SIDI-AICH, pour le secteur socialiste, le bilan est le suivant :

Surface moissonnée : 124 hectares de blé dur, 85 hectares d'orge et 21 hectares d'avoine.

Récolte : 585 quintaux de blé dur, 1.270 quintaux d'orge et 150 quintaux d'avoine.

● ACHAT DE VIN D'ALGERIE PAR L'UNION SOVIETIQUE

A partir de l'année prochaine et pendant cinq ans, l'Union Soviétique achètera à l'Algérie 500.000 tonnes de vin par an, en vertu d'un accord qui vient d'être conclu à Moscou.

AMÉRIQUE LATINE

Personne, même dans la capitale des U.S.A., ne se trompe sur l'importance des derniers événements d'Amérique latine. Nixon avait confié à Rockefeller la délicate mission de rencontrer successivement les gouvernements des pays de cette région du monde considérée comme la chasse gardée de l'impérialisme nord-américain. L'objet de ces entretiens était d'étudier les mesures propres à endiguer le mouvement populaire qui menace directement les intérêts nord-américains.

Ce ne fut pas une promenade de tout repos. Manifestations, grèves, villes en état de siège, affrontements sanglants entre les populations et les forces armées, tout cela contraignit l'envoyé de Nixon à interrompre sa tournée une première fois et à revenir prendre de nouvelles consignes.

Mais, dans le même temps, un événement considérable se produisait au niveau des gouvernements. A l'île de la Trinidad, les ministres des finances de vingt pays d'Amérique latine osaient, pour la première fois, élever la voix contre l'exploitation féroce dont leur pays est l'objet de la part des Etats-Unis qui prétendent les « aider » en pillant toutes leurs richesses naturelles.

Il fallait relever le défi, et c'est

une fois encore Rockefeller qui était mis à contribution par Nixon qui lui demandait de reprendre, coûte que coûte, le voyage interrompu. Il repartait donc pour l'Uruguay, le Brésil, l'Argentine et le Mexique.

A nouveau ce fut les grèves, les manifestations dans les villes en état de siège qu'il avait connues au début de sa tournée.

Ces grandes luttes populaires révèlent une crise profonde dans laquelle sont entrées les relations entre l'impérialisme américain et les Etats d'Amérique latine. Dans des formes diverses, selon les pays, et qui vont de la simple grève à la lutte armée, c'est la domination politique, économique et militaire des Etats-Unis qui est mise en cause par les peuples de tout un continent.

Cette lutte ne nous laisse pas indifférents, c'est au contraire un puissant sentiment de solidarité et de fraternité qui nous emplit à la pensée des épreuves subies par nos frères latino-américains, et un sentiment de grande espérance qui nous anime en pensant aux liens qui nous unissent à eux, dont le combat rejoint le nôtre comme il rejoint celui de nos frères vietnamiens confrontés au même ennemi, comme il rejoint le combat de tous les opprimés dans le monde.

LA TRIBUNE

DU

منبر الخدام الجزائري

TRAVAILLEUR ALGERIEN

818, Rue Lafayette - PARIS (10^e)

BOTZaris 86.50



Travail exécuté
par des ouvriers
syndiqués

Imprimerie Lensoise - Lens

Directeur de la publication :

Serge CAPPE

Commission paritaire N° 44.353